

REUNION 29 mai 2015

Réparation de la couverture du multiservice : les travaux seront effectués par l'entreprise LEGRU pour un coût de 4812.98€ HT.

Convention avec le Centre de Gestion : la convention pour la réalisation et le contrôle des dossiers CNRACL est reconduite.

Charges de chauffages pour les locataires et le secteur pastoral : à compter du 1^{er} juin, le prix du kw est fixé à 0.105€ pour les locataires desservis par la chaufferie collective et à 0.065€ pour le secteur pastoral.

Subvention : une subvention de 100€ est accordée à l'APEF de Gençay.